

## APPEL A TEMOIGNAGES SOLIDAIRES

En tant que Présidente du CAFFES qui accompagne tous les jours des familles venant demander de l'aide face à ce qu'elles vivent au quotidien, confrontées aux conséquences dramatiques des pratiques jéhovistes subies par leur proche, je ne peux que m'élever face aux sempiternelles revendications de l'organisation des témoins de Jéhovah prétendant que leurs doctrine, leurs consignes envers les adhérents ont changé !

Un ex-« ancien » de l'organisation l'expliquait bien, l'organisation épuiera tous les recours juridiques possibles en France, comme elle l'a fait aux Etats-Unis, face aux personnes qui osent parler de ce qu'elles y ont vécu à l'intérieur, usant et abusant de « procédures baillons » destinées à réduire au silence les critiques.

Moi-même, j'en ai fait les frais avec 21 procédures judiciaires depuis 1994 émanant de cette organisation, dont l'un des avocats avait intimé « il faut qu'elle se taise, trop c'est trop, il n'y a que la sanction financière qui la fera taire ». Une forme de pression habituelle, comme cela a été le cas dans les années 2000 auprès de chaque tribunal administratif de France pour tenter d'obtenir une exonération fiscale des salles de royaume. Ou encore lorsque l'organisation court régulièrement vers le bureau des cultes, au Ministère de l'Intérieur, pour se plaindre des faits dommageables dénoncés à leur rencontre...

**Eh bien non, jamais je ne me tairai face aux souffrances des familles que notre centre reçoit régulièrement !**  
**NON, les pratiques jéhovistes ne changent pas**, les fondamentaux de cette organisation restent, pour les familles lorsqu'un sort et l'autre reste, c'est l'enfer à la maison au regard des comportements qui ont progressivement été initiés par l'emprise.

Des pratiques qui se sont même renforcées avec les contextes d'insécurité et sanitaire que la France a traversés, liés à la radicalisation et au COVID, des événements présentés comme les signes de la fin du monde, accélérant le prosélytisme de l'organisation, allant rechercher des personnes qui s'en détachaient, « refroidies » comme elles sont appelées.

Malgré un soi-disant abandon du porte-à-porte avec un enfant, il y a 15 jours, à la porte de ma maison, se trouvaient un père de famille et son garçon de 8 ans, portant un joli jean, bien propre (peut-être trop propre pour un enfant de cet âge). Je lui demande « Que viens-tu faire ? », « Je viens parler de Jéhovah ». Je lui dis « Tu aimes Jéhovah ? », il me répond « Oui », « Mais tu n'as pas d'activités sportives de prévues ce samedi matin ? » je lui demande, « Si » sans plus développer ne comprenant pas, regardant de côté à chaque fois qu'il répond afin de rechercher l'approbation de son père par peur de mal répondre. Une scène qui m'est insupportable lorsque l'on connaît l'arrière boutique de l'organisation et des pratiques qui y sont imposées. Et lorsque ce papa m'a tendu le tract de l'organisation et que j'ai, comme d'habitude, à mon tour proposé la plaquette de mon centre, « fifty-fifty », « Ah non, je ne la prends pas » m'a-t-il dit, repartant. C'est comme d'habitude, c'est impossible de s'ouvrir à autre chose, étant fermés à toute autre démarche puisqu'eux seuls ont la vérité.

### QUAND VA-T-ON COMPRENDRE, UNE FOIS POUR TOUTE, LA DANGEROUSITE DES PRATIQUES DE CETTE ORGANISATION ?

Il est grand temps qu'en France, comme c'est le cas dans d'autres pays tels que la Norvège, que l'on en prenne conscience.

Pour cela, aujourd'hui, j'en appelle à toutes ces familles qui ont subi l'inacceptable, tel que « si tu pars, tu es mort spirituellement », lorsqu'elles ont osé dire stop, afin qu'elles puissent en témoigner.

**Alors, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, par mail afin d'aider à faire prendre conscience du risque sectaire qui existe bel et bien en France et ailleurs !**

Pour le CAFFES, Charline DELPORTE, présidente.